

## Alerter l'hélicoptère de sauvetage

### Alarme 1414

L'alerte directe par le 1414 est recommandée lorsqu' un hélicoptère peut atteindre le patient plus rapidement que tout autre moyen de sauvetage. La centrale d'intervention de la Rega met en oeuvre le moyen de sauvetage adéquat.

L'engagement d'un hélicoptère de sauvetage se justifie dans les circonstances suivantes:

- **Besoin d'un médecin sur place**
  - perte de connaissance
  - détresse respiratoire
  - hémorragies importantes
  - personnes présentant des blessures multiples
  - plusieurs blessés ou personnes incarcérées
  - brûlures étendues
  - lésions dorsales
  - enfants très malades ou grièvement blessés
- **Transport immédiat vers un centre hospitalier**
  - suspicion d'infarctus
  - suspicion d'attaque cérébrale
- **Terrain peu praticable, sans accès routier**
- **Avalanches**

Préparez-vous à répondre aux questions suivantes:

1. **Que s'est-il passé? Où et quand?**
2. **Nombre** de patients et **types de blessures?**
3. **Conditions météorologiques** dans la région de l'accident (visibilité)?
4. **Présence d'obstacles** dans la région de l'accident (câbles, lignes à haute tension)?
5. **Faut-il prévoir un treuillage** ou est-il possible d'atterrir?

Les personnes qui alertent les secours ne supportent pas les frais d'intervention engendrés par des tiers.

L'hélicoptère transporte à son bord une équipe compétente et rodée, comprenant un médecin et un sauveteur professionnel, à même de porter secours au patient.

**Une préalerte** (même si l'engagement de l'hélicoptère est incertain) peut faire gagner un temps précieux.

**L'atterrissage ne se fera que sur une surface libre de tout obstacle.** L'hélicoptère de sauvetage est équipé d'un treuil et peut ainsi secourir des blessés dans des endroits difficiles d'accès.

**Signaux à l'intention du pilote**



Nous avons besoin d'aide!



Nous n'avons pas besoin d'aide!

**Attention:** ne laissez traîner aucun objet. N'approchez que lorsque les rotors de l'hélicoptère sont arrêtés et restez constamment en contact visuel avec le pilote.

La Rega fonde son action sur les principes fondamentaux de la Croix-Rouge. Elle intervient en cas d'urgence, sans garantie de remboursement de ses frais. En cas d'urgence médicale et dans le cadre des dispositions prévues, la Rega n'exige aucune contrepartie financière de la part de ses donateurs.



## Urgences médicales à l'étranger

Alarme +41 333 333 333

Alarme +41 333 333 333, fax. +41 44 654 35 90

En cas de problème d'ordre médical à l'étranger, vous pouvez demander de l'aide à la Rega 24 heures sur 24 en composant le numéro d'alarme:

**En cas de besoin de conseil médical ou quand un traitement médical ne peut pas être sur place, notamment lors de:**

- **blessures graves**
- **maladies aiguës**
- **aggravation de l'état de santé**

**Préparez-vous à répondre aux questions suivantes:**

1. **Personne de contact:** identité, numéros de téléphone, ou de fax
2. **Patient:** nom, date de naissance, adresse principale
3. **Lieu de séjour du patient:** adresse, nom de l'hôpital et de la division, numéros de téléphone ou de fax
4. **Médecin traitant à l'étranger:** identité, langues parlées, numéros de téléphone ou de fax
5. **Etat de santé du patient:** respiration, état de conscience et diagnostic?
6. **Circonstances:** que s'est-il passé, où et quand?
7. **Papiers d'identité:** où sont le passeport/la carte d'identité, le visa du patient?
8. **Hôpital de destination:** dans quel établissement le patient sera-t-il transféré à son retour?
9. **Médecin de famille** (important en cas de maladie préexistante): identité, adresse, numéros de téléphone.
10. **Personnes à avertir:** faut-il avertir quelqu'un? Si oui, indiquer l'identité et les coordonnées de cette personne.

**La Rega vous aide en cas de problème d'ordre médical à l'étranger. Ses médecins et ses chefs d'opérations vous assistent et vous conseillent pour:**

- **organiser le rapatriement vers l'hôpital de destination**
- **organiser le transport et l'hospitalisation sur place dans une unité de soins appropriée**
- **surmonter la barrière linguistique** (contacts entre médecins)
- **résoudre les problèmes de médication** (par ex. traitement substitutif)

Sur la base des renseignements obtenus, le médecin de la Rega **décide de l'opportunité d'un rapatriement médicalisé du patient**. Il fixe la **date** et indique le **moyen de transport adapté**.

Pour le rapatriement aérien de patients nécessitant des soins intensifs, la Rega dispose d'avions-ambulance équipés de toute l'infrastructure médicale nécessaire.

Le rapatriement peut également se faire par avion de ligne, si l'état de santé du patient le permet. Celui-ci est toujours pris en charge par une équipe médicale. La Rega fonde son action sur les principes fondamentaux de la Croix-Rouge. Elle intervient en cas d'urgence, sans garantie de remboursement de ses frais. En cas d'urgence médicale et dans le cadre des dispositions prévues, la Rega n'exige aucune contrepartie financière de la part de ses donateurs.